

Mandat

Groupe de travail consacré à l'excellence opérationnelle

Le Partenariat mondial pour l'éradication de la lèpre convoquera deux groupes de travail en 2018. Le Groupe de travail responsable du programme de recherche sur la lèpre préparera un programme de recherche aligné sur les toutes dernières innovations ainsi que sur les innovations futures potentielles dans les domaines des diagnostics, stratégies et interventions pour contribuer à l'éradication de la lèpre. Le Groupe de travail consacré à l'excellence opérationnelle identifiera et encouragera l'utilisation, la mise à l'échelle, le suivi et l'évaluation des meilleures pratiques et des innovations prometteuses dans les programmes nationaux de lutte contre la lèpre. Ensemble, ces groupes de travail sont un continuum qui englobe la recherche scientifique, les essais sur le terrain, le suivi et l'évaluation, ainsi que la mise à l'échelle de nouveaux outils, approches, politiques et pratiques pour parvenir à l'éradication de la lèpre. Une collaboration et des consultations étroites entre les deux groupes seront essentielles.

Objectif pour 2018

Le Groupe de travail consacré à l'excellence opérationnelle a pour objet de faciliter et de stimuler l'adoption, le suivi et l'évaluation des meilleures pratiques ainsi que des innovations prometteuses dans les programmes nationaux de contrôle de la lèpre. Il élaborera une feuille de route et une trousse à outils de soutien pour y inclure les meilleures pratiques et les innovations prometteuses pour avancer vers l'éradication de la lèpre. Les principaux objectifs et un plan de travail pour 2018-2020 seront fixés par les membres du groupe de travail en consultation avec l'équipe de direction et avec le soutien du secrétariat. Voici quelques-uns des domaines dans lesquels le groupe de travail pourrait appliquer certaines des meilleures pratiques/innovations prometteuses dans le cadre de la feuille de route :

- stratégies et interventions locales, régionales et nationales
- cartographie, matrices de programmes, établissement de rapports et gestion des données
- tests de diagnostic
- chimioprophylaxie et immunoprophylaxie
- construction de capacités et assistance technique
- intégration à d'autres programmes et politiques ciblant les MTN
- échange et partage de connaissances dans les pratiques opérationnelles entre les parties prenantes activement impliquées

Jalons pour 2018

- 1) L'équipe de direction se mettra d'accord sur le mandat du groupe de travail d'ici le 21/04/2018.
- 2) L'ILEP désignera une personne pour le poste de président avant le 30/04/2018 ; l'équipe de direction y réfléchira et prendra une décision pour nommer le président avant le 07/05/2018.
- 3) L'ILEP préparera une description de poste pour le coordinateur du groupe de travail et engagera cette personne d'ici la fin de mai 2018.
- 4) Le président, avec le soutien du secrétariat, proposera jusqu'à 25 personnes pour être membres du groupe de travail, y compris dans des sous-comités pertinents suivant les besoins.

- 5) La liste des personnes proposées pour le groupe de travail sera examinée, révisée selon les besoins et approuvée par l'équipe de direction d'ici le 1^{er} juin 2018.
- 6) Le président, avec le soutien du coordinateur dans le domaine technique et pour les questions d'élaboration de politiques, convoquera et animera un groupe de rédaction de plus petite taille pour produire une macro-recherche sur les processus opérationnels, en essayant principalement d'identifier les meilleures pratiques et les innovations prometteuses, et en mettant en lumière les opportunités et les obstacles pour des opérations efficaces. Le secrétariat aidera le coordinateur à rassembler des documents et à organiser une plateforme en ligne.
- 7) Le groupe de rédaction se réunira pour élaborer un projet initial de feuille de route avant le 30 juillet 2018.
- 8) Le groupe de travail se réunira pour examiner, réviser et approuver la feuille de route finale en septembre 2018 au plus tard.
- 9) Le groupe de travail soumettra la « feuille de route » à l'équipe de direction en novembre 2018 au plus tard.
- 10) Grâce au soutien du secrétariat, la feuille de route sera préparée en vue de dissémination par les filières appropriées.
- 11) Une publication dans une revue évaluée par les pairs sera effectuée par le coordinateur avant le 30/12/18.
- 12) De novembre 2018 à mars 2019, le secrétariat aidera le coordinateur du groupe de travail à cataloguer les outils et ressources nécessaires (tels que des manuels et protocoles opérationnels ; des documents d'éducation sanitaire ; des modules d'apprentissage en ligne ; et des documents pour promouvoir le plaidoyer) afin de faciliter la mise en œuvre de la feuille de route dans les pays concernés.
- 13) Le secrétariat créera une plateforme en ligne pour disséminer le menu des outils et des méthodes. Ces outils et l'assistance technique fournie par les partenaires du Partenariat le guideront dans son travail pendant la période commençant vers le milieu de 2019.
- 14) Le secrétariat aidera le groupe de travail dans le cadre d'un effort visant à esquisser un ou plusieurs projets communs dans un pays ou des pays utilisant la feuille de route et recevant de l'assistance technique des partenaires, de préférence plusieurs partenaires travaillant de façon unifiée.

Représentation

Président : l'ILEP désignera, et l'équipe de direction approuvera, une personne pour exercer les fonctions de président du groupe de travail pour la période comprise entre le premier mars 2018 et le premier mars 2019, après quoi le président sera élu par les membres du groupe de travail. Le rôle du président est de faciliter l'atteinte des buts et objectifs du groupe par le biais de discussions transparentes et équitables menant à des consensus.

Membres : Le groupe de travail comprendra :

- Des responsables de programmes nationaux
- Des personnes affectées par la lèpre
- Des représentants de l'OMS
- Des organisations non gouvernementales (ONG)

- Des chercheurs travaillant dans le secteur de la mise en œuvre dans le domaine biomédical, en santé publique, dans les sciences du comportement et dans les sciences sociales
- D'autres personnes désignées par le président du groupe de travail et approuvées par l'équipe de direction
- Le groupe de travail sur la recherche (président)
- Des organisations représentant les diverses régions et les genres

Coordinateur technique principal : Avec l'aide de l'ILEP, cette personne offrira ses compétences au groupe de travail et animera la coordination pour la production des extraits du groupe de travail, en collaborant avec le président et le secrétariat pour faciliter les travaux du groupe par le biais d'une plateforme en ligne et de communications régulières, notamment par e-mail, par des téléconférences et par des réunions.

Prise de décisions : Les décisions seront prises par consensus. Si un vote est nécessaire, chaque membre du groupe aura une voix, et la règle de la majorité simple s'appliquera.